

**M. Gray (Windsor-Ouest):** Monsieur le Président, j'aimerais demander à mon honorable ami s'il est disposé à nous indiquer les travaux de la Chambre pour jeudi de la semaine prochaine.

**M. le Président:** Peut-être l'honorable leader du gouvernement pourra-t-il répondre à cette question dans un instant. Ou bien nous nous occupons de ces motions quand elles sont présentées, ou bien nous les renvoyons aux motions. Je demanderai simplement s'il y a consentement unanime sur la proposition et, comme il y a consentement unanime, si telle est la volonté de la Chambre au sujet des travaux.

**Des voix:** D'accord.

**M. le Président:** D'accord. Le député de Windsor-Ouest a posé une question au sujet de jeudi de la semaine prochaine. Peut-être le leader parlementaire du gouvernement pourrait-il y répondre.

**M. Hnatyshyn:** Monsieur le Président, j'étudie toujours la possibilité des travaux. Comme l'usage s'en est établi, j'aimerais consulter pleinement mes collègues, les leaders parlementaires, au sujet des travaux. Nous n'avons pas pu nous réunir aujourd'hui. Nous nous réunissons journellement, ce qui fait la joie de mon existence, et il n'y a rien de plus palpitant que de pouvoir discuter des délibérations futures de la Chambre avec mes collègues. Mais trêve de plaisanterie! J'espère les consulter et présenter une proposition pour les travaux parlementaires des deux derniers jours de la semaine prochaine. Je pense que nous pourrions nous occuper des travaux de la Chambre de façon rapide.

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, j'assure l'honorable leader parlementaire du gouvernement qu'il reste encore une couple d'heures; assez pour tenir une réunion aujourd'hui. Serait-il en mesure de dire à la Chambre si le gouvernement songe à établir un comité chargé d'étudier les questions intéressant directement les femmes? Il le sait, je lui ai déjà posé cette question, et il avait répondu qu'il la prenait en considération. Comme le comité de sélection doit faire rapport demain sur la structure et la composition des comités, je me demandais si nous ne pourrions pas apprendre quelque chose à ce sujet avant que le comité ne présente son rapport.

**M. Hnatyshyn:** Au début de notre mandat, mon collègue le secrétaire d'État (M. McLean) m'a posé la question reprise par la suggestion très importante du leader parlementaire du Nouveau parti démocratique. Je crois que mon collègue est en train d'examiner diverses possibilités dont nous tiendrons sûrement à discuter avec les porte-parole des autres partis. Je sais que je me fais le porte-parole du gouvernement et du secrétaire d'État en disant au leader parlementaire du NPD que nous apprécions sa suggestion et celle qu'a formulée la députée de Vancouver-Est la semaine dernière. Nous estimons qu'il s'agit d'une question très importante. Nous tenons à nous assurer que quelle que soit la décision prise, elle le sera dans le meilleur esprit de consultation et dans les meilleurs intérêts des délibérations parlementaires sur les questions intéressant les Canadiennes.

**M. le Président:** Je me permettrai simplement de dire aux honorables leaders parlementaires que j'ai autorisé cette question parce qu'elle s'inscrivait dans la tradition des questions posées par l'un ou l'autre des leaders parlementaires. Le

*L'Adresse—M. Plamondon*

député de Hamilton Mountain m'a cependant mis dans une situation un peu difficile. Je le lui fais remarquer car nous avons jugé irrecevable une question du même genre il y a environ 10 jours parce qu'elle était prématurée. Je la laisse passer aujourd'hui à cause de la tradition relative aux interventions des leaders parlementaires, mais je l'inviterais à réfléchir à ce que j'ai dit à ce moment-là sur les questions prématurées.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### PÉTITIONS

#### LE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE CAPITALE

**M. Norman Warner (Stormont-Dundas):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter à la Chambre une pétition au nom de la population de Stormont-Dundas qui réclame le rétablissement de la peine de mort pour ceux qui sont trouvés coupables de meurtre au premier degré. Les châtiments sont établis pour correspondre au crime, et dans les cas de meurtre commis avec préméditation, le crime suprême mérite le châtiment suprême.

\* \* \*

[Français]

### LE DISCOURS DU TRÔNE

#### REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend le débat de la motion de M. Ken James: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'elle a fait à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement de M. Allmand (p. 252).

**M. Louis Plamondon (Richelieu):** Monsieur le Président, permettez-moi de terminer l'exposé que j'ai commencé ce matin et dû interrompre au moment de l'ajournement, à 13 heures, alors que je parlais de marine marchande et de politique sur la construction navale.

Les coûts d'immobilisation ne peuvent faire l'objet de subventions dans le cadre du programme d'encouragement du secteur pétrolier, ce qui fait qu'un grand nombre d'entreprises pétrolières louent leurs navires plutôt que de les faire construire au Canada. Il faut remarquer que nos concurrents étrangers offrent un financement à bas prix ainsi que d'autres subventions directes ou indirectes, alors que le gouvernement canadien rembourse à l'importateur jusqu'à 80 p. 100 des droits de douanes applicables.

Les importations de janvier ne sont que le dernier épisode d'une longue et triste litanie d'importations étrangères au Canada. Ces quatre navires représentent une perte d'environ 55 millions de dollars pour les chantiers maritimes canadiens et les industries connexes. En 1983, 38 navires, représentant un total de 198,743 tonnes de jauge, ont été importés au Canada. C'est à la fois le plus grand nombre de navires et le plus fort tonnage jamais importé au Canada en une seule année. La nouvelle politique gouvernementale sur la construction maritime est entrée en vigueur le 30 juin dernier, mais il continue